

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 7 octobre 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs, 46 avenue Villarceau, 25 000 Besançon sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59

La séance est ouverte à 18h38 et levée à 21h53.

Etaient présents :

Audeux : Mme Française GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°9), Mme Pascale BILLEREY (à compter de la question n°9), M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question 8), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n°16), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay :** M. Gilles ORY **Boussières :** Mme Hélène ASTRIC-ANSART **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagny :** M. Michel GABRIEL (suppléant) **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chevroz :** M. Franck BERNARD **Cussey-sur-l'ognon :** M. Jean-François MENESTRIER **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **François :** Mme Emile BOURGEOIS **Geneuille :** M. Patrick OUDOT **Gennes :** M. Jean SIMONDON **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfacon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Mme Lucie BERNARD (jusqu'à la question n°15 incluse) **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Mme Annette GIRARDCLOS (suppléante) **Noironte :** M. Claude MAIRE **Novillars :** M. Bernard LOUIS **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Roche-Lèz-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°7) **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Thise :** M. Loïc ALLAIN **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Vesemes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY **Vieilley :** M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Etaient absents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX **Besançon :** M. Kevin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Pascale BILLEREY (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question 7 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question 2), Mme Sylvie WANLIN **Beure :** M. Philippe CHANEY **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Chalèze :** M. René BLAISON **Champoux :** M. Romain VIENET **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne :** Mme Valérie DRUGE **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crète :** Mme Martine LEOTARD **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE **Merrey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT **Montferrand-le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°16) **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (à compter de la question 7) **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote :

M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Claudine CAULET à Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question 7 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. André TERZO, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°2), Mme Sylvie WANLIN à Mme Carine MICHEL, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Romain VIENET à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Catherine BOTTERON à M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT à M. Pierre CONTOZ, M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Hélène ASTRIC-ANSART, M. Benoît VUILLEMIN à M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n°7), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Loïc ALLAIN

Délibération n°2021/005797

Rapport n°21 - Soutien Grand Besançon Métropole à l'évènement organisé par EBRA MEDIAS - projet de partenariat dans le cadre des rendez-vous de l'emploi

Soutien Grand Besançon Métropole à l'évènement organisé par EBRA MEDIAS - projet de partenariat dans le cadre des rendez-vous de l'emploi

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 «Prospection Economique et prospection »	Montant du budget 2021 : 247 236 € Montant de l'opération : 25 000 €

Résumé :

Depuis plusieurs années, GBM est partenaire d'une manifestation financée dans le cadre du contrat de Ville du Grand Besançon : « les rendez-vous de l'emploi des quartiers ».

L'organisation de l'évènement repose sur 1 REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE

Pour faire face à la crise économique et dans un objectif de relance, ce partenariat historique est aujourd'hui complété par EBRA MEDIA. En effet, sur l'édition 2021, la branche communication de l'Est Républicain EBRA MEDIA souhaite être partenaire de la manifestation et organiser un forum de la formation, de l'emploi et de l'orientation à destination des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi du territoire. Ce forum sera adossé aux rendez-vous de l'emploi et sera organisé parallèlement dans les mêmes locaux au palais des Sports Ghani Yalouz. Il sera complémentaire aux RDV de l'emploi.

I. Préambule

Depuis plusieurs années, GBM est partenaire d'une manifestation financée dans le cadre du contrat de ville du Grand Besançon : « les rendez-vous de l'emploi des quartiers ». L'évènement porté par EBRA EVENTS complète son action en apportant de nombreuses informations aux jeunes en recherche de solutions d'insertion vers la formation et l'emploi. C'est également une vitrine qui est offerte aux entreprises locales qui recherchent des candidats notamment pour les secteurs les plus tendus. A travers sa participation, GBM souhaite faciliter cette rencontre et la mobilisation des acteurs en rendant gratuite leur participation.

L'association REUSSITE EMPLOI FC est le partenaire moteur de l'organisation de cet évènement. Elle a en charge la prospection des offres, des candidatures et l'organisation de l'évènement et du suivi des recrutements. Ce partenariat est officialisé par la signature d'une convention.

La Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole accueillent l'évènement depuis ses origines dans les lieux municipaux. Les RDV de l'Emploi sont installés au cœur du palais de Sports Ghani Yalouz.

Pour faire face à la crise économique et dans un objectif de relance, ce partenariat est aujourd'hui complété par EBRA EVENTS. En effet, sur l'édition 2021, la branche communication de l'Est Républicain EBRA EVENTS souhaite être partenaire de la manifestation et organiser un forum de la formation, de l'emploi et de l'orientation à destination des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi. Ce forum sera adossé aux rendez-vous de l'emploi et sera organisé parallèlement dans les mêmes locaux. Il sera complémentaire aux RDV de l'emploi organisé le 18 novembre 2021.

II. le projet

A/ Descriptif du projet

En parallèle des rendez-vous individuels de recrutement portés par l'Association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE, sera organisé pour les entreprises un espace d'échange sur la formation, l'orientation et l'accompagnement qui associerait des temps de pitch, des rencontres/échanges avec des personnes en recherche d'emploi sur une zone commune (café des rencontres) puis sur des espaces très ouverts, peu de cloisonnement équipés pour accueillir des exposants et visiteurs dans une ambiance de forum.

EBRA EVENTS aura en charge l'organisation de cet espace tant sur la forme que sur le contenu en Co-construction avec GBM.

EBRA EVENTS assurera la totalité de la communication sur l'évènement via des publications de l'Est républicain (cf. annexe).

La Ville de Besançon met à disposition à titre gracieux le Palais des Sports Ghani Yalouz.

Les dispositions techniques, matérielles et de sécurité en incomberont à EBRA MEDIA.

La Ville de Besançon assurera un soutien logistique qui inclut notamment la mise à disposition des éléments suivants : Tables, chaises, grilles d'exposition

4 pôles envisagés :

Formation :

Un pôle 100% dédié à la formation pour faire découvrir vos catalogues produits à destination des particuliers et des professionnels

- Assurer la promotion des formations BtoC et BtoB
- mettre en contact avec un maximum de prospects
- Développer la notoriété des organismes de formation

Orientation

Présentation des filières Post 3ème et Post Bac pour les inscriptions de la rentrée 2021/2022

- Promouvoir des filières auprès d'un public ciblé
- Générer des demandes d'inscription pour la rentrée 2021/2022
- Booster la notoriété de l'établissement

Accompagnement / Coaching / Création

Promotion des services d'aide à l'orientation et à l'embauche : réseaux sociaux, entretiens, CV...

Aide à la création d'entreprise : franchise, financement, start-up...

- Proposer des coaching en direct et intervenir lors de pitches
- Découvrir les outils d'aide à la création d'entreprise et de financement

Recrutement

Diffusion des offres d'emploi dans un espace dédiés et collecte de CV

Programme prévisionnel

Ouverture au public de 9h à 18h 3 à 5 pitches par ½ journée

Focus matin : « Orientations et Formations » : - Invitation faite aux élèves des établissements scolaires et universitaires - 2 pitches consacrés à ces thématiques

Focus après-midi : « Gestion de carrière » : 3 à 5 pitches consacrés à cette thématique (réorientation, formation continue, recrutement...) Les pitches sont réalisés par les exposants volontaires.

B/ Soutien 2021

Le coût prévisionnel de l'opération en 2021 est estimé à 68 228.40 €.

EBRA EVENTS a sollicité une aide financière auprès de Grand Besançon Métropole pour la somme de 25 000 €.

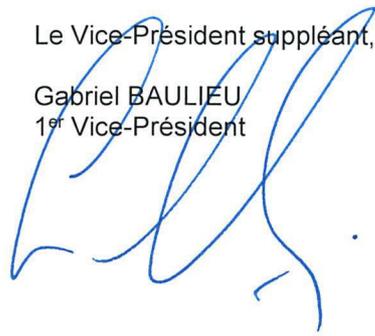
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à EBRA EVENTS à hauteur de 25 000 € pour l'organisation du Forum de l'Emploi, de la formation et de l'orientation ;**
- **approuve la convention de partenariat correspondante jointe en annexe ;**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de partenariat annexée au rapport.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

DANS LE CADRE DES RDV DE L'EMPLOI

FORUM

[2021 EMPLOI
FORMATION
& ORIENTATION]

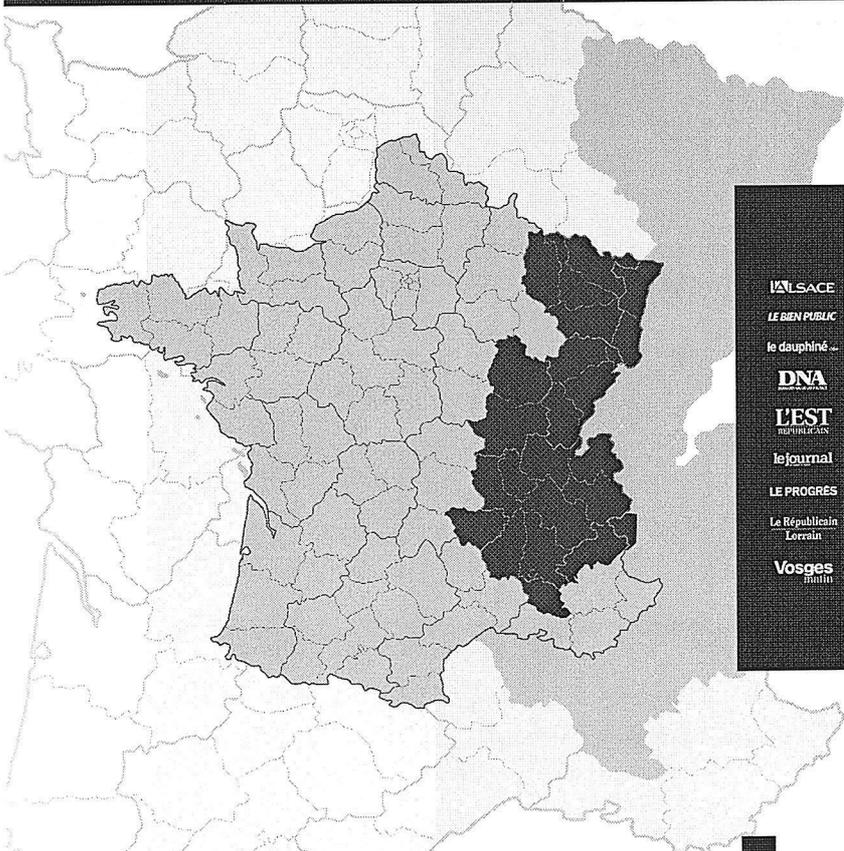
MERCREDI 7 NOVEMBRE

**PALAIS DES SPORTS
DE BESANÇON**

EN PARTENARIAT AVEC



EBRAEVENTS



ALSACE

LE BIEN PUBLIC

le dauphiné

DNA

L'EST
RÉPUBLICAIN

le journal

LE PROGRES

Le Républicain
Lorrain

Vosges
matin

LE PÔLE MEDIA EBRA

Avec 9 titres de renom, ancrés dans les territoires, EBRA est la marque d'un pôle média regroupant 9 titres majeurs de la presse quotidienne française. Implanté sur 23 départements et 4 régions françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et PACA) dans un bassin de 14 millions d'habitants, ce réseau d'excellence éditoriale y joue un rôle central en tant qu'éditeur d'information de qualité et de proximité. Ce pôle média a par ailleurs en commun une agence de presse à Paris. Son aire d'influence, favorisée par une implantation frontalière, s'ouvre naturellement sur l'Europe.

Le pôle média EBRA affiche aujourd'hui une audience puissante, qui en fait le leader de l'information locale et régionale. Chaque jour, plus de 4 millions de personnes lisent au moins un titre du pôle dans sa version papier, et plus de 2 millions visitent un des sites du pôle ou une des apps mobiles pour smartphone ou tablette tactile.

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

La 1^{ère} édition du Forum de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation sera mis en place dans le strict respect des mesures sanitaires fixées à ce jour, sous réserve de l'évolution du des décrets et de l'autorisation préfectorale.

- Disposition de gel hydro alcoolique dans le hall d'entrée
- Masque à disposition au besoin
- Un sens de circulation est mis en place de l'entrée jusqu'à la sortie avec un marquage au sol
- Signalétique pour la distanciation
- Le café d'accueil et la collation exposants servis dans le respect des gestes barrières et consommés sur stand
- 1 personne pour 4m² : dans chaque stand 1 exposant pouvant accueillir 1 à 2 visiteurs maximum

FORUM
[2021 EMPLOI
FORMATION
& ORIENTATION]



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Eviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

3

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

4 thématiques qui vous concernent



Formation

Un pôle 100% dédié à la formation pour faire découvrir vos catalogues produits à destination des particuliers et des professionnels



Orientation

Présentez vos filières Post 3^{ème} et Post Bac pour les inscriptions de la rentrée 2021/2022



Accompagnement / Coaching / Création

Promotion de vos services d'aide à l'orientation et à l'embauche : réseaux sociaux, entretiens, CV...
Aide à la création d'entreprise : franchise, financement, start-up...

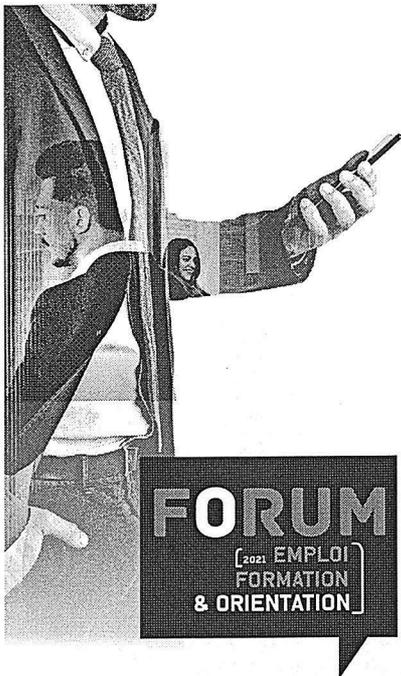


Recrutement

Vous avez des postes à pourvoir ?
Nous vous proposons de diffuser vos offres, un espace de jobdating et de collecte de CV

FORUM
[2021 EMPLOI
FORMATION
& ORIENTATION]

4



FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

Des objectifs communs

Formation

- Assurer la promotion de vos formations BtoC et BtoB
- Vous mettre en contact avec un maximum de prospects
- Développer votre notoriété

Orientation

- Promouvoir vos filières auprès d'un public ciblé
- Générer des demandes d'inscription pour la rentrée 2021/2022
- Booster la notoriété de l'établissement

Accompagnement / Coaching / Création

- Faire connaître vos services personnalisés d'aide à l'embauche auprès d'un public BtoB et BtoC
- Proposer des coaching en direct et intervenir lors de pitches
- Découvrez les outils d'aide à la création d'entreprise et de financement
- Franchise à pourvoir

Recrutement

- Vous aider à diffuser vos offres
- Vous mettre en contact avec un maximum de candidatures qualifiées
- Faire connaître vos filières



5

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

Plan

Le forum se présentera sous forme d'open space, aménagé par des espaces ouverts propices à l'échanges, en évitant les cloisonnements.

Plusieurs îlots de mobilier hauts seront mis en place sur chacune des zones.

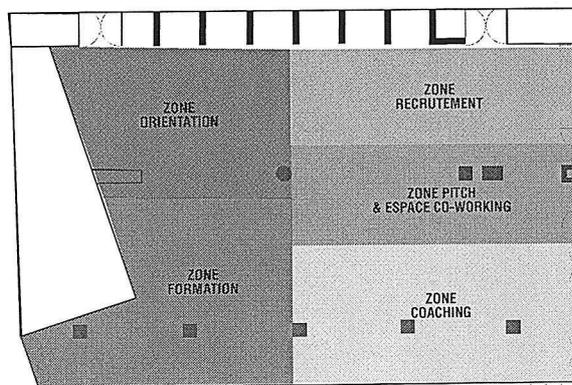
Hall d'environ 380m²

■ EXPOSANTS

Le nombre d'exposants par zone est en cours de définition à travers la réalisation de l'implantation détaillée

■ ZONE PITCH & CO-WORKING

- l scène
- l écran LCD
- l sonorisation
- Assises public type poufs
- Tables hautes à partager

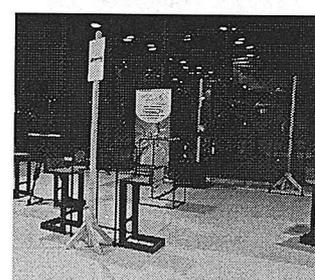
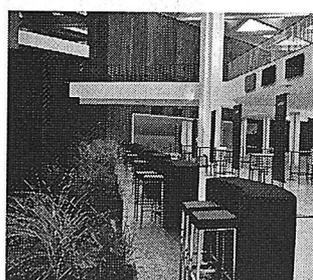


Zonning prévisionnel
Implantation détaillée en cours de réalisation

6

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

Exemples parmi nos références



7

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

Programme prévisionnel

Ouverture au public de 9h à 18h

3 à 5 pitches par ½ journée

Focus matin : « Orientations et Formations » :

- Invitation faite aux élèves des établissements scolaires et universitaires
- 2 pitches consacrés à ces thématiques

Focus après-midi : « Gestion de carrière » :

3 à 5 pitches consacrés à cette thématique
(réorientation, formation continue, recrutement...)

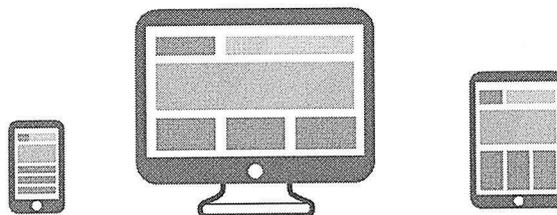
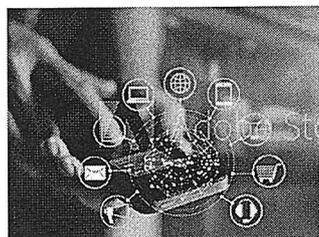
Les pitches sont réalisés par les exposants volontaires.

8

FORUM EMPLOI FORMATION & ORIENTATION 2021

Plan de communication

Vous trouverez le plan de communication détaillé de la manifestation, en annexe de ce dossier.



9



QUELQUES RÉFÉRENCES GRANDS ÉVÉNEMENTS

- **CENTRE POMPIDOU METZ**
Inauguration
- **FM GROUP**
50e anniversaire France et 11 pays
- **VISSMANN FRANCE**
Road show national Proactif
- **CHAMPIONNATS DU MONDE DES RALLYE WRC ALSACE**
- **CONSEIL DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**
Lancement de la marque MOSL
Inauguration la gare Lorraine-TGV, stand
- **VÉOLIA EAU**, journées du personnel et convention
- **BATIGÈRE**, convention du personnel
- **DEMATHIEU BARD**, convention du personnel
- **CAISSE D'ÉPARGNE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE**
«Fusion des Caisses», «DA», inauguration «La Halle»
- **BPALC**, Trophée «Stars et Métiers», convention du personnel
- **GRAND EST**, FML, IDF, lancement Grand E-Nov
- **E. LECLERC** Road show National
- **CENTER PARCS** Inauguration VIP
- **PSA JPO** et convention du personnel
- **SOVAB** journée du personnel
- **RENAULT** Road show
- **AÉROPORT LORRAINE**
Inauguration de la ligne Metz Nantes
- **ENIM, ICN, IAE** remise de diplômes
- **ACORIS**, Staff Day
- **PWC**, Staff Day
- **SAINTE GOBAIN PAM**
Journée du personnel et remise de médailles
- **ZWICK ROELL**
Inauguration des locaux
- **CRÉDIT MUTUEL/CIC**
road show, plan stratégique 2019/2024

ILS NOUS FONT CONFIANCE

- **AUTOMOBILE**
SMART Hambach, Schidler; Mercedes-Benz, Renault, Sovab, PSA
- **INDUSTRIE**
SCHNEIDER ELECTRIC, PAM SAINT GOBAIN, ARCELOR, PSA TRÉMERY
- **ÉNERGIE**
EDF, Gaz de France, Cattenom, ERDF, Dalkia, Engie
- **INSTITUTIONNEL**
Préfecture de Région, Cellule Europe, Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général 57 et 54, Villes de Metz, Thionville, Forbach, Sarreguemines, Bitche, Montigny-lès-Metz, Woippy, Yutz, Saint-Avold, Chambre de Commerce d'Industrie et de Services 57 et 54 et Grand Est
- **BANQUE**
BPALC, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, La Poste, Groupama...
- **LUXEMBOURG**
Accenture, Atoz, PWC, Deloitte, Orange...
- **GRANDE DISTRIBUTION**
Cora, E. Leclerc, Auchan, Geric, Lidl, Carrefour France
- **COMMERCES**
Centre Saint-Jacques Metz, Fédérations des Commerçants de Metz, Thionville, Saint-Avold, Montigny-lès-Metz, DODO,
- **DIVERS**
Darty, Sologest/Inextenso, Eurovia, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Véolia, Centre Pompidou-Metz, WRC Alsace, Demathieu Bard

CONTACTS



EBRA Events

PARTENARIAT

Clémence PRENEL

Commerciale Événementiel
07 61 94 49 81
clemence.prenel@ebramedias.fr

ORGANISATION

Brittany BOITEUX

Chef de projet Events
06 44 30 34 52
brittany.boiteux@ebraevents.fr

Convention de partenariat pour l'organisation du « Forum de l'emploi du 18 novembre 2021 »

Entre les soussignés :

La Communauté urbaine Grand Besançon Métropole, représentée par Anne VIGNOT en sa qualité de Présidente dûment habilitée par délibération du Conseil communautaire en date du 7 octobre 2021 aux fins présentes,
ci-après nommée « GBM »,

EBRA EVENTS, représentée par Monsieur SACHET Bertrand en sa qualité de Directeur, dûment habilité aux fins des présentes,
ci-après nommée « EBRA MEDIA »,

Préambule

GBM depuis plusieurs années est partenaire d'une manifestation financée dans le cadre du contrat de ville du Grand Besançon : « les rendez-vous de l'emploi des quartiers ».

L'organisation de l'événement repose depuis ses origines sur 1 partenaire : REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE

L'association REUSSITE EMPLOI FC est le partenaire moteur de l'organisation de cet événement. Elle a en charge la prospection des offres, des candidatures et l'organisation de l'évènement. Ce partenariat est officialisé par la signature d'une convention.

La Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole accueillent l'événement depuis ses origines dans les lieux municipaux. Les RDV de l'Emploi sont accueillis au cœur du palais de Sports Ghani Yalouz.

Ce partenariat historique est aujourd'hui complété par EBRA EVENTS. En effet, sur l'édition 2021, la branche communication de l'Est Républicain EBRA EVENTS souhaite être partenaire de la manifestation et organiser un forum de la formation et de l'emploi à destination des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi. Ce forum sera adossé aux rendez-vous de l'emploi et sera organisé parallèlement dans les mêmes locaux. Il sera complémentaire aux RDV de l'emploi.

Les parties souhaitent formaliser leur collaboration et leurs engagements respectifs par une convention afin de traduire leur partenariat de manière opérationnelle pour la manifestation qui se tiendra le 18 novembre prochain.

Ceci étant exposé, les partenaires ont convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration au présent partenariat entre les parties et leurs engagements respectifs relatifs à l'organisation du « Forum de l'emploi du 18 novembre 2021 ».

Article 2 – Engagements de GBM

GBM s'engage à verser une subvention à hauteur de 25 000 € à EBRA MEDIA au titre de l'organisation du Forum de l'Emploi du 18 novembre 2021. Cette participation sera versée en deux temps : 50% à la signature et le solde à la réalisation de la manifestation sur la base de justificatifs de dépenses engagées.

Article 3 – Engagements de EBRA MEDIA

EBRA EVENTS assure le portage de la manifestation « Forum de l'emploi du 18 novembre 2021 ».

Dans le cadre elle assure les missions suivantes :

En parallèle des rendez-vous individuels de recrutement portés par l'Association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE, sera organisé avec les entreprises un espace d'échange sur la formation, l'orientation et l'accompagnement qui associerait des temps de pitch, des rencontres/échanges avec des personnes en recherche d'emploi sur une zone commune (café des rencontres) puis sur des espaces très ouverts, peu de cloisonnement équipés pour accueillir des exposants et visiteurs dans une ambiance de forum.

EBRA EVENTS aura en charge l'organisation de cet espace tant sur la forme que sur le contenu conformément au projet présenté à son initiative.

EBRA EVENTS assurera la totalité de la communication sur l'évènement via notamment l'EST Républicain (cf. annexe à la convention).

EBRA EVENTS réalisera la manifestation conformément à son projet présenté à GBM, et notamment dans les formes suivantes :

4 pôles envisagés :

1/ Formation :

Un pôle 100% dédié à la formation pour faire découvrir les catalogues produits d'EBRA EVENTS à destination des particuliers et des professionnels

- Assurer la promotion des formations BtoC et BtoB
- mettre en contact avec un maximum de prospects
- Développer la notoriété des organismes de formation

2/ Orientation

Présentation des filières Post 3ème et Post Bac pour les inscriptions de la rentrée 2021/2022

- Promouvoir des filières auprès d'un public ciblé
- Générer des demandes d'inscription pour la rentrée 2021/2022
- Booster la notoriété de l'établissement

3/ Accompagnement / Coaching / Création

Promotion des services d'aide à l'orientation et à l'embauche : réseaux sociaux, entretiens, CV...

Aide à la création d'entreprise : franchise, financement, start-up...

- Proposer des coaching en direct et intervenir lors de pitches
- Découvrir les outils d'aide à la création d'entreprise et de financement

4/ Recrutement

Diffusion des offres d'emploi dans un espace dédiés et collecte de CV

Programme prévisionnel :

Ouverture au public de 9h à 18h 3 à 5 pitches par ½ journée

Focus matin : « Orientations et Formations » : - Invitation faite aux élèves des établissements scolaires et universitaires - 2 pitches consacrés à ces thématiques

Focus après-midi : « Gestion de carrière » : 3 à 5 pitches consacrés à cette thématique (réorientation, formation continue, recrutement...) Les pitches sont réalisés par les exposants volontaires.

Toute modification du projet, notamment du programme prévisionnel, fera l'objet d'une information à GBM.

EBRA EVENTS s'engage à transmettre à GBM avant le 30 juin 2022 un compte-rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Article 5 – Communication et marque de la manifestation

Les parties s'engagent à inclure les logos de l'ensemble des partenaires de l'organisation du Forum de l'Emploi sur tout support de communication relatif à l'événement.

Article 6 – Force majeure

En cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence et au présent article, aucune des parties ne sera plus responsable de la suspension ou de la non-exécution de ses obligations et ne sera redevable d'aucune indemnité envers les autres parties.

Les parties feront néanmoins tout leur possible en étroite concertation pour maintenir une exécution même dégradée du partenariat, compte tenu de l'esprit de collaboration qui préside à celui-ci. En cas d'impossibilité objective de maintien de la manifestation, l'annulation de celle-ci pourra être demandée par l'une ou l'autre des parties sans indemnité. Le cas échéant, l'annulation fait l'objet d'une décision collégiale.

Article 7 – Assurances et autorisations

Chacune des parties se déclare assurée auprès d'une compagnie notoirement solvable pour couvrir les activités qu'elle déploie aux termes des présentes. Chacune des parties est notamment assurée en responsabilité civile pour les dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non qu'elle pourrait causer de son fait, du fait de ses salariés et collaborateurs ou du fait de son matériel.

EBRA EVENTS supporte la responsabilité de l'obtention des autorisations et assurances nécessaires pour l'organisation de la manifestation objet de la présente convention. Elle se conformera aux réglementations et exigences relatives à la sécurité des manifestations.

Article 8 – Durée

La présente convention est conclue à compter de sa signature et prendra fin au 31 décembre 2021.

Article 9– Résiliation

En cas de non-respect pour l'une des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 10 – Litiges

Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable toute contestation susceptible de résulter de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation de la présente convention. A défaut de solution amiable dans un délai d'un mois suivant la notification de la contestation par lettre recommandée avec accusé de réception, ladite contestation pourra être soumise à la compétence exclusive du Tribunal compétent de Besançon.

Annexe : programme prévisionnel

Fait à Besançon, le en 3 exemplaires

Pour Grand Besançon Métropole,

Pour Ebra Events